FINANCES PUBLIQUES
MÊME PLUS L'IMPÔT
SUR LES OS

SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques39
Section du Jura

Compte rendu FS-CSAL 5/03/2024

Solidaires finances publiques 39 doit rappeler au président qu'avant de développer l'ordre du jour, nous avons une déclaration liminaire. À laquelle nous obtiendrons aucune réponse.

- **Approbation du PV de la Formation Spécialisée du 07/11/2023**

Vote pour à l'unanimité.

- **Désignation du secrétaire-adjoint**

Un seul candidat, Sophie Bon élue à l'unanimité.

- **Budget 2024 de la formation spécialisée et des formations dispensées dans le cadre de la formation spécialisée**

Depuis un groupe de travail en décembre 2023, des lignes de budget ont disparu et/ou évolué puisque certaines dépenses seront prises sur le budget de la direction.

Coté chiffres: enveloppe globale 40 340E dont 8999E pour les formations, le reste est pour le fonctionnement global.

- SFP39 s'étonne cependant de toujours voir apparaître les Equipements de Protection Individuelle pour les agents techniques et rappelle au directeur qu'il lui incombe d'équiper ses agents. Une note du secrétariat général du 05/02 spécifie d'ailleurs que l'achat de ce type d'équipement doit être pris sur le budget DGF de la DDFIP et non sur la FS. Le président «écoute» les remarques mais botte en touche. Il finira par céder plus tard dans la séance,

- Les bras articulés pour écran ne sont plus à l'ordre du jour---le président a mis son veto au vu du coût, puisque d'après lui cela fait 10 ans qu'on parle de ces sujets d'écran, il a même précisé qu'il pensait que tous les écrans étaient avec pied réglable et ajoute qu'il ne souhaite pas créer plus d'inégalités que celles déjà présentes dans les services en finançant des équipements à certains et pas à d'autres. *Souci louable d'équité, mais une réponse qui nivelle… vers le bas.*
Ne pas participer en personne au GT pour ensuite bouleverser le budget par des veto intempestifs, c'est un peu dommage…
SFP 39 souligne que ces bras sont particulièrement appréciés dans les box d'accueil, qu'il y a encore des écrans avec des pieds fixes et que ces écrans n'ont pas 10 ans. L'intervention de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail confirme que les bras sont utiles voire essentiels. Il demande d'autre part à

étudier la configuration des bureaux et le matériel présent. *Visiter de temps en temps les sites, ça s'impose, M le directeur…*

La direction finit par concéder qu'une étude des besoins sur le département sera conduite en vue que les écrans réglables deviennent majoritaires dans les années à venir. *Un revirement obtenu aux forceps !*

- Sur le site de Lons Turgot : un cheminement sera créé pour guider les usagers vers l'accueil avec passage par le portillon qui sera électrifié (DUERP et PAP obligent).

- Dans les dépenses non prioritaires il était question d'installer et réparer des volets sur le site de Champagnole alors que nous sommes locataires : à notre grande surprise le Président est d'accord avec notre analyse… *Ce sera une des seules fois de la séance (spoil).* La VMC, récupérée sur le site Turgot, sera installée par les services techniques.

- Formation sécurité incendie
Dates arrêtées en amont (à savoir 13/05 : Dole, 14/05 Thurel 15 et 16/05 et 17/05 Turgot : SFP 39 doit rappeler qu'en mai on ne fait pas ce qu'il nous plaît … puisqu'il faut à minima assurer la campagne de déclaration des revenus, mais aussi profiter des ponts calendaires. Le choix dans la date n'était pas approprié : le président propose donc d'affiner le planning en fonction des disponibilités.
SFP 39 rappelle par ailleurs au président qu'en cas d'incendie la fenêtre du CCPRO n'est toujours pas identifiée pour le déploiement de la grande échelle par les pompiers, et que les agents ne connaissent pas non plus son emplacement.

Suspension de séance pour mise au point du vote.

Une entente sur le seuil de participation du budget de la FS est trouvée pour un maximum de 50 % de la dépense et 2000 euros pour les volets de Champagnole.
Les OS demandent la mise en place d'un GT pour la réorientation des sommes allouées et annulées, avec demande d'analyse auprès de l'ISST.

Vote pour à l'unanimité

- **Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2024**

Prévaction n'est pas encore tout à fait en service, cette année la campagne du DUERP devrait se faire sur les mêmes modalités que les années précédentes, toujours avec des campagnes annuelles même si Prévaction devrait par la suite permettre de renseigner au fil de l'eau.
SFP39 demande si un calendrier est connu, hélas… non.

- **Précisions sur l'organisation du service de santé au travail**

Une nouvelle infirmière vient d'arriver sur le département, les visites quinquennales devraient reprendre.
SFP 39 fait remarquer que bon nombre d'agents n'ont pas eu de visite depuis 8-10 ans, *finalement les contrôles déontologiques sont mieux suivis… !*
Les prévisions sont bonnes : les agents nés pendant les années en 4 et en 9 devraient bénéficier de visites avant la fin de 2024 et si tout va bien les classes 0 et 5 commenceront avec un peu d'avance…

- **Réaménagement du rez de chaussée du bâtiment B de Lons-Turgot**

Le principe appliqué est l'étanchéité totale entre l'administration et les usagers pour améliorer les conditions d'accueil, la gestion des flux et mettre en œuvre les préconisations de sécurité défini par DIE.
Montant prévu des travaux : 540 000 euros de budget géré par SPIB : *finalement il y a donc encore de l'argent ?*

Pendant les travaux : une partie du SIP sera déplacé dans la salle de réunion du bâtiment A, le recouvrement du côté cellule amende avec une caisse unique. L'accueil sera assuré sur le secteur du bâtiment B non concerné par les travaux et les usagers auront accès aux locaux par l'entrée des agents.

Le problème acoustique causé par les bureaux constitués en plateaux sera résolu avec les mêmes process que pour le CCPro (moquette et mobilier spécifique).
Le président souligne que si on reste sur un projet encore en discussion avec les chefs de service les plans sont quasi définitifs (positionnement des services à affiner, matériaux, ergonomie, acoustique ….). Quelles sont les marges de négociation ? *Il semblerait que marge et négociation soient 2 gros mots.*

SFP 39 demande si les toilettes seront accessibles au public. Réponse : « si SPIB n'a pas prévu c'est qu'il n'y a pas besoin » (SIC le président).
- Quid des 160m² de locaux libres ? pas de projet à ce jour. *Oh ? La politique immobilière de l'État ne permet certainement pas l'absence de projet… On se dit tout, ou bien ???*
- Quid des agents à mobilité réduite, pour qui aucun aménagement d'accès aux box d'accueil n'est prévu ? Pas de réponse.
- Seulement 5 box pour tous les services ? Surface mini des box ? Cloisons absentes? l'absence de salle de pause ? De zone de confidentialité pour les postes en libres services ?---réponse à tout du président : c'est comme ça et ça reste de l'accueil, on trouvera toujours des solutions (SIC).
Il sera demandé aux usagers de ne pas prendre de rendez-vous physiques le matin en période de campagne pour les services autres que le SIP *(finalement il y a bien un truc qui se passe en mai dans la DDFIP, alors?)*. L'organisation d'utilisation des box repose sur les chefs de service.
En clair ? Bin débrouillez-vous pour maintenir une qualité de service comme vous pouvez.
- La caisse ? Maintenue au SGC ou mixte par les deux services en fonctions des vacances ou absences : aux chefs de service de se débrouiller. *Un travail bien commandé est réputé à moitié fait, le président aurait donc fait la moitié du boulot en déléguant tous azimuts… ?*

Les travaux commencent en juin mais les agents ne savent pas encore ou ils vont être installés, ni le déroulement de la campagne des avis IR, il est également souligné le nombre important d'agents par bureau : malgré une fiche de signalement déjà rédigée pour un autre service sur le sujet, il semblerait que le directeur veuille retenter l'expérience… *perseverare diabolicum ?*
SFP espère qu'au moins les agents seront associés, voire écoutés.

- **Accidents de service**

Il n' y en a pas dans le département.

- **Examen des fiches de signalement**

5 fiches de signalements ont été passées en revue :

- 1 initiée par une collègue du CC Pro, suite à une agression verbale téléphonique ; une lettre de soutien de la direction a été transmise à la collègue ; aucune action n'a été initiée à l'encontre de l'usager, celui-ci s'étant ensuite excusé.
- 1 initiée par une collègue du SGC de Poligny, suite à des propos écrits diffamatoires à son encontre émis par un usager ; le directeur lui a transmis une lettre de mise en garde, et a adressé une lettre de soutien à la collègue.
- 2 en lien avec le même contribuable (1 par SIP Dole et 1 par SGC Dole), suite à des propos injurieux et un comportement physiquement menaçant. Le directeur a transmis une lettre de soutien aux agents, une lettre de mise en garde à l'usager, ainsi qu'un signalement au procureur.

Ce cas a fait l'objet d'un débat autour notamment de la sécurité des huissiers potentiellement confrontés à de tels profils dangereux ; des téléphones dotés d'un appel d'urgence sont en expérimentation.
La notion d'équité fiscale a également été abordée, car le chef de service avait demandé au service de ne pas poursuivre ce profil de contribuable après une menace de mort qui d'ailleurs n'avait pas fait de fiche de signalement. Le directeur semble découvrir le problème et affirme son attachement à la justice fiscale… *Ca ne mange pas de pain. A suivre ?*

- 1 fiche de signalement émise par l'ensemble des agents C et B du SIP de Dole en décembre, suite à une saturation générale liée à l'inadéquation entre la charge de travail et les effectifs, mais aussi aux conditions matérielles et environnementales.

SFP insiste sur le problème du bruit induit par les conséquences de la suppression d'une cloison, et souligne que cette décision a été prise unilatéralement par l'ancien chef, malgré l'opposition de l'ensemble des agents et les réserves de l'ergonome.

En termes d'actions pour limiter les nuisances sonores engendrées par les communications téléphoniques, la direction va initier une expertise pour évaluer le niveau de performance du système TOIP et changer les panneaux lumineux. Le président précise qu'il prend la fiche de signalement collective au sérieux. Si aucune amélioration de ce système n'est possible, l'éventualité de l'achat de casques plus performants est envisagée.
Malgré le sérieux affiché dans la prise en compte de la fiche de signalement collective quelques minutes plus tôt, le directeur est fermement opposé à l'hypothèse de la reconstruction d'une cloison… en totale contradiction avec ce qui avait été dit lors des précédentes instances.

SFP 39 demande une suspension de séance pour aller manger, le président indique qu'il a un rendez vous dans l'après midi et se propose de ne pas traiter les 2 derniers point à l'ordre du jour sous prétexte du CSA prévu le 26 mars : l'ordre du jour n'étant pas épuisé donc il va falloir revenir…
Pour SFP 39, des ordres du jour à 10 points sur une matinée c'est forcément la course, et la tentation de ne pas s'attarder sur ce qui mérite pourtant une attention entière. *Le mépris du dialogue social au grand jour!*

Au retour de pause, le président a sorti son joker et se fait donc remplacer : son suppléant indique qu'il ferait remonter nos remarques : *encore heureux!*

- **Présentation de l'outil de signalement** Sign@lFiP

Ce nouvel outil est pour l'instant opérationnel pour des signalements en lien avec l'extérieur (usager).

Il sera dans un deuxième temps développé pour les signalements internes (par exemple d'un agent vis à vis de sa hiérarchie ou d'un autre agent) ; en attendant, la procédure actuelle par fiche est maintenue.
A la demande de SFP, il est précisé que le nouvel outil n'offre pas à l'initiateur du signalement la possibilité d'informer les syndicats directement ; SFP vous invite donc toujours à nous transmettre en parallèle les fiches de signalement que vous rédigez, parce que pour le moment elles ne nous sont toujours pas transmises au fil de l'eau. D'autre part, il est souligné que les RPS ne font plus partie des motifs de déclaration de fiche de signalement.
La circulaire pour définir les cadres et les modalités et uniformiser la méthodologie est... en cours.
Toujours cette manie de travailler à la va vite, sur un sujet pourtant capital.

- **Questions diverses**

-recrutement de contractuel pour un poste de B en tant que secrétaire de direction :

Alors que le mouvement national et local n'est pas encore connu et qu'il y avait peut-être des volontaires en local, *(par exemple les représentants de SFP39?)* il semblerait que la décision de ne pas faire d'appel en local à candidature a été prise car le directeur avait entendu « dans les bruits de couloirs » qu'il n'y avait aucun volontaire... Et aussi que le délai est trop court car le poste nécessite un tuilage. *Diriger par la rumeur, nouvelle méthode de management? Avis aux volontaires : signalez vous... à la machine à café, puisque c'est de là que remontent les infos!*

Pour ce qui est du poste créé à la BCR, une fiche de candidature sera proposée dans ulysse 39.
Respecter les règles, ça se fait donc encore? A suivre...